

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 12 mai 1997 à 20:00 heures à l'hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance d'ajournement du Conseil provisoire de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Lauréat Lessard, Viateur Cloutier, Gaston Lessard, Christian Roy, Réjean Cliche, René-Yves Desjardins, André Bizier, Victor Bernard et Benoît Prévôts formant quorum sous la Présidence de Monsieur Eudore Perron, Maire.

La Secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

93-97

DEMANDE LUMINAIRE - SERVICES LOISIRS

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur René-Yves Desjardins,
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor donnera un montant de 6 000,00 \$ par année, sur une période de trois ans, aux Service Loisirs et Tourisme de Saint-Victor pour l'achat de luminaires sur le terrain du Club Aramis de Saint-Victor aux condition annexées à la présente.

ADOPTE

94-97

DEMANDE COMPAGNIE DE TELEPHONE - DEPLACEMENT POTEAUX

Proposé par Monsieur Gaston Lessard,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

et résolu de demander à la Compagnie de Téléphone de Saint-Victor de bien vouloir déplacer leur ligne pour refaire le chemin du Rang 4 sud.

ADOPTE

95-97

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE - LAC FORTIN

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu que la vidange de fosse septique de 750 gallons sera à 115,00 \$,plus taxes, et les fosses qui dépasserons 750 gallons auront à payer 0,13 \$ du gallon de plus et ce jusque'au premier juin 1997.

ADOPTE

96-97

LEVÉE DE LA SEANCE D'AJOURNEMENT

Proposé par Monsieur Lauréat Lessard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu que la séance d'ajournement est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LA SECRETAIRE TRESORIERE
ADJOINTE

EUDORE PERRON

SYLVIE GROLEAU